



Non au projet de parc des expositions et zone d'activités de Malan

(Olemps et Luc-la-Primaube)

Alors que les pelleteuses s'apprêtent à creuser, "**le collectif pour la préservation des terres agricoles du Ruthénois**" vous informe sur les enjeux du parc des expositions et de la zone d'activités mixte (commerciale et artisanale) de Malan.

Pourquoi jouer avec 29 millions € d'argent public pour un projet économiquement risqué ?

- C'est dans un contexte de crise sanitaire inédit que va démarrer un des chantiers les plus coûteux de l'agglomération de Rodez : **29 millions €**, hors dépassement prévisible de budget :

24 millions pour le parc, 5 millions pour la zone d'activités.



- **Aucune étude n'a démontré la validité économique de ce projet.** Or la plupart des parcs des expositions des villes de taille comparable, même récents, rencontrent des difficultés financières et finissent par solliciter l'argent public pour combler leur déficit.

29 millions € d'argent public

- 24 millions € pour le parc
- 5 millions € pour la zone d'activités

Pourquoi un projet surdimensionné par rapport aux besoins du territoire ?

- Cet équipement est surdimensionné et **souffrira de la concurrence du parc d'Albi.**
- De plus, le modèle économique s'appuie sur la salle de spectacle de 5000 personnes qui doit être rentable pour l'équilibre financier de l'équipement. Les artistes en capacité de la remplir sont des têtes d'affiche très chères, qui ne sont programmés le week-end que dans les métropoles.

Qui pense que les foules vont se déplacer en semaine depuis les départements limitrophes ?

Pourquoi continuer l'étalement urbain avec une zone d'activités mixte de 10,5 ha ?

- La densité de commerces par habitant sur l'agglomération est déjà plus élevée que la moyenne. Encore une fois le **commerce de proximité** de nos centres villes **va souffrir** de la création d'une nouvelle zone d'activités de 10,5 ha dont **7500 m² pour des commerces**, et de surcroît **des hôtels et des restaurants.**
- **L'artificialisation des sols et l'étalement urbain sont aujourd'hui dénoncés** jusqu'au gouvernement et la Cour des comptes qui appellent à renoncer à ce type de projets.



- 7500 m² pour des commerces
- plus des hôtels et des restaurants

Pourquoi construire de nouvelles routes (18 millions €) ?

- Alors que la zone sud est déjà saturée de voies de circulation, ce projet entraîne **l'aménagement de plusieurs routes et accès** pour un coût **minimum de 18 millions €**.
- Cette augmentation attendue du trafic va fatalement produire une **pollution atmosphérique, des nuisances sonores, des embouteillages supplémentaires ...**



**18 millions € de routes
+ de parkings
+ de nuisances
+ de pollution**

Pourquoi détruire 25 ha de terres agricoles ?

- Le marché foncier des terres agricoles en Aveyron est des plus tendus. **Peut-on sacrifier 25 hectares de bonnes terres cultivables**, qui font vivre actuellement plusieurs familles d'éleveurs ?
- **35 espèces protégées sont menacées**. Le **Comité Causse Comtal**, association agréée de défense de l'environnement, **s'oppose totalement** aux arrêtés préfectoraux qui ont déjà accordé des dérogations.
- **Les mesures envisagées** sur un espace naturel déjà existant (domaine de Combelles) ne **permettront jamais de compenser la perte de la biodiversité** engendrée.



- **25 ha de terres cultivables détruites**
- **35 espèces protégées menacées**

Pourquoi ne pas consulter la population pour un projet aussi coûteux ?

- Ce projet **n'a pas l'utilité économique qu'on veut lui prêter**.
- **Vieux de 20 ans**, il ne correspond plus aux enjeux d'aménagement périurbain actuels.

**Nous demandons l'arrêt de ce projet,
des alternatives existent pour les besoins de notre territoire !**

- **Mutualiser les infrastructures déjà existantes** pour l'accueil des grands événements commerciaux ou culturels :
salles des fêtes de Luc et Rodez, salle de l'Amphithéâtre à rénover, amphithéâtre de la CCI, salle des archives départementales, du cinéma ...et la **salle récente de l'Athyrium à Onet qui propose 2000 places debout, jauge bien suffisante pour notre territoire**.
- **Préserver des terres agricoles autour de l'agglomération** afin de créer des **zones de production maraîchère et de petit élevage** qui alimenteront les circuits courts.



Préservons les terres agricoles du Ruthénois!

Signez la pétition en ligne

<https://vu.fr/petitionMalan>

Rejoignez le collectif et ses actions

<https://vu.fr/facebookMalan>

Informez-vous sur les enjeux
économiques et écologiques du projet

<https://vu.fr/siteMalan>

Contactez-nous

collectif.malan@protonmail.com